La nouvelle saison de football commencera le 26 juillet

Le CE subventionne les abonnements ACA et GFCA à raison **d'une carte nominative par** salarié.

La procédure est la suivante : vous devez remplir la fiche de renseignement ci-jointe pour le club de votre choix et nous la communiquer en même temps que votre chèque de règlement nominatif, libellé à l'ordre du CE Air Corsica (règlement uniquement par chèque)

La date limite pour bénéficier des abonnements subventionnés par le CE est fixée au vendredi 2 août inclus. Aucune demande d'abonnement ne sera honorée après cette date.

Vous trouverez ci- après les tarifs préférentiels en rouge proposés par le CE :

## **Abonnement ACA**

	Plein tarif	Plein tarif	Tarif réduit *
	Ancien abonné	nouvel abonné	
JB Poli	<b>125</b> € au lieu de 159 €	<b>150 €</b> au lieu de 189 €	<b>75 €</b> au lieu de 99 €
Faedda A, B, C, D	<b>45 €</b> au lieu de 69 €	<b>60 €</b> au lieu de 89 €	<b>40 €</b> au lieu de 59 €

<sup>\*</sup>Le tarif réduit concerne les femmes, les étudiants, les moins de 18 ans et les handicapés A récupérer au stade François Coty : le club vous contactera personnellement par mail quand les cartes seront éditées.

## **Abonnement GFCA**

	Populaire/virage	Tribune C. Alessandri
Nouvel abonné	<b>55 €</b> au lieu de 80 €	<b>145 €</b> au lieu de 179 €
Ancien abonné	<b>50 €</b> au lieu de 70 €	<b>125 €</b> au lieu de 160 €
Tarif réduit *	<b>35 €</b> au lieu de 49 €	

<sup>\*</sup>Le tarif réduit concerne les enfants de moins de 16 ans et les handicapés A récupérer au stade Ange Casanova, sous la tribune Fanfan Tagliaglioli : le club vous contactera personnellement par mail quand les cartes seront éditées.

Bonne saison à tous les amateurs de ballon rond!

